



Qu'est-ce que l'enquête PISA ?

« Qu'importe-t-il de savoir et de savoir faire en tant que citoyen ? » C'est pour répondre à cette question et au besoin de données comparables à l'échelle internationale sur la performance des élèves que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis sur pied l'évaluation des élèves âgés de 15 ans qui a lieu tous les trois ans dans le monde, et que l'on connaît sous le nom de Programme international pour le suivi des acquis des élèves, ou PISA. L'enquête PISA évalue dans quelle mesure les élèves qui approchent du terme de leur scolarité obligatoire possèdent les connaissances et compétences essentielles pour participer pleinement à la vie de nos sociétés modernes. L'enquête se concentre sur des matières clés des programmes scolaires, à savoir les sciences, la compréhension de l'écrit et les mathématiques. Les compétences des élèves sont également évaluées dans un domaine novateur (la résolution collaborative de problèmes, en 2015). L'enquête PISA ne cherche pas simplement à évaluer la faculté des élèves à reproduire ce qu'ils ont appris, mais vise aussi à déterminer dans quelle mesure ils sont capables de se livrer à des extrapolations à partir de ce qu'ils ont appris et d'utiliser leurs connaissances dans des situations qui ne leur sont pas familières, qu'elles soient ou non en rapport avec l'école. Cette approche reflète le fait que les économies modernes valorisent davantage la capacité des individus à utiliser leurs connaissances, plutôt que ces connaissances en tant que telles.

L'enquête PISA est un programme de longue haleine qui permet d'éclairer les politiques et les pratiques dans le domaine de l'éducation ; elle aide à suivre l'évolution de l'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves dans les pays participants, ainsi que dans différents sous-groupes de la population au sein même des pays. Les résultats de l'enquête PISA identifient les compétences des élèves dans les pays les plus performants et dans les systèmes d'éducation qui progressent le plus rapidement pour révéler tout le potentiel de l'éducation. Les décideurs du monde entier peuvent utiliser ces résultats pour comparer les connaissances et compétences de leurs élèves à celles des élèves des autres pays participants, fixer des objectifs chiffrés d'amélioration en fonction des accomplissements mesurables d'autres pays, et s'inspirer des politiques et pratiques mises en œuvre ailleurs. Si l'enquête PISA ne permet pas d'identifier des relations de cause à effet entre les politiques et pratiques et les résultats des élèves, elle montre aux professionnels de l'éducation, aux décideurs et au grand public en quoi les systèmes d'éducation se ressemblent et se différencient – et les implications qui en découlent pour les élèves.

CE QUI REND L'ENQUÊTE PISA UNIQUE

L'enquête PISA est unique en son genre, comme le montrent ses grands principes :

- **son bien-fondé pour l'action publique** : les données sur les acquis des élèves sont rapportées à des données sur leurs caractéristiques personnelles et sur des facteurs clés qui façonnent leur apprentissage à l'école et ailleurs pour repérer des différences dans les profils de compétence et identifier les caractéristiques des élèves, des établissements et des systèmes d'éducation qui se distinguent par des niveaux élevés de performance ;

Encadré A. **Comment l'enquête PISA contribue à la réalisation des objectifs de développement durable**

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en septembre 2015. L'objectif 4 vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Des objectifs et indicateurs spécifiques supplémentaires précisent les résultats que doivent accomplir les pays d'ici 2030. L'objectif 4 diffère des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans le domaine de l'éducation, qui ont été établis pour la période 2000-15, de par les deux aspects suivants :

- L'objectif 4 est véritablement mondial. Les ODD instaurent un programme universel : ils ne font pas la distinction entre pays riches et pays pauvres. Chaque pays doit œuvrer pour réaliser les ODD.
- La qualité de l'éducation et les résultats de l'apprentissage sont au cœur de l'objectif 4. L'accès et la participation à l'éducation ainsi que la scolarisation, qui constituaient les piliers du programme des OMD, demeurent fondamentaux, et notre monde est encore loin d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité. Toutefois, la participation à l'éducation n'est pas une fin en soi ; ce qui importe pour les individus et les économies, ce sont les compétences acquises grâce à l'éducation. En effet, ce sont les compétences et les qualités personnelles qui sont développées tout au long du parcours scolaire, plutôt que les qualifications et les diplômes obtenus, qui contribuent à la réussite des individus et à leur résilience, tant dans leur vie professionnelle que personnelle. Celles-ci jouent également un rôle clé dans la définition du bien-être individuel et de la prospérité des sociétés.

En résumé, l'objectif 4 demande aux systèmes d'éducation d'assurer le suivi des résultats d'apprentissage réels des élèves. L'enquête PISA, qui fournit déjà des instruments de mesure à cette fin, s'engage à améliorer, développer et enrichir ses instruments d'évaluation. À titre d'exemple, l'enquête PISA 2015 évalue la performance des élèves de 15 ans en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques dans plus de 70 pays à revenu intermédiaire ou élevé. L'enquête PISA offre une évaluation comparable et probante de la performance des élèves afin que chaque pays, quel que soit son point de départ, puisse voir clairement s'il est en bonne voie pour réaliser les objectifs internationaux de qualité et d'équité de l'éducation.

Grâce à leur participation à l'enquête PISA, les pays peuvent également renforcer leur capacité à collecter des données pertinentes. Si la plupart des pays participants ont déjà mis en place des systèmes de collecte de données appropriés, ce n'est toutefois pas le cas pour de nombreux pays à faible revenu. À cet effet, l'initiative PISA pour le développement, mise en œuvre par l'OCDE, vise non seulement à étendre la représentativité de l'enquête internationale afin d'inclure davantage de pays à revenu faible ou intermédiaire, mais aussi à aider lesdits pays à développer leurs systèmes nationaux d'évaluation et de collecte de données. L'enquête PISA étend également ses domaines d'évaluation afin d'inclure d'autres compétences pertinentes au regard de l'objectif 4. En 2015, l'enquête PISA évalue par exemple la capacité des élèves de 15 ans à résoudre des problèmes de manière collaborative.

D'autres données de l'OCDE, telles que celles collectées dans le cadre de l'Évaluation des compétences des adultes (une initiative du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes [PIAAC]) ou de l'Enquête internationale de l'OCDE sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), fournissent des informations fiables pour assurer le suivi des systèmes d'éducation. Les analyses de l'OCDE favorisent l'apprentissage entre pairs, en ce sens que les pays peuvent comparer leurs expériences en matière d'action publique. Les indicateurs, les statistiques et les analyses de l'OCDE constituent un ensemble pouvant être considéré comme un modèle d'évaluation et de suivi des progrès des pays vers la réalisation de l'ODD portant sur l'éducation.

Source : OCDE (2016), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>.

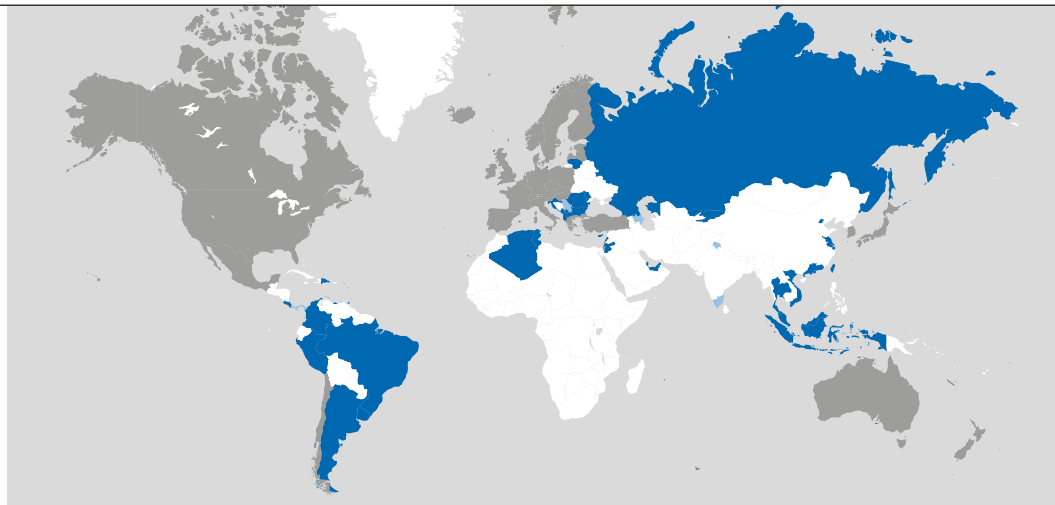
- **son approche novatrice basée sur la notion de « littératie »**, qui renvoie à la capacité des élèves d'exploiter des savoirs et savoir-faire dans des matières clés, et d'analyser, de raisonner et de communiquer lorsqu'ils énoncent, résolvent et interprètent des problèmes qui s'inscrivent dans divers contextes ;
- **sa pertinence par rapport à l'apprentissage tout au long de la vie** : l'enquête PISA ne se limite pas à évaluer les



compétences des élèves dans des matières scolaires, mais demande également à ceux-ci de décrire leur envie d'apprendre, leur perception d'eux-mêmes et leurs stratégies d'apprentissage ;

- **sa périodicité**, qui permet aux pays de suivre leurs progrès sur la voie de l'accomplissement d'objectifs clés de l'apprentissage ;
- **sa large couverture géographique** : les 35 pays membres de l'OCDE ainsi que 37 pays et économies partenaires ont participé à l'enquête PISA 2015.

Carte des pays et économies participant à l'enquête PISA



■ Pays membres de l'OCDE

Allemagne	Italie
Australie	Japon
Autriche	Lettonie
Belgique	Luxembourg
Canada	Mexique
Chili	Norvège
Corée	Nouvelle-Zélande
Danemark	Pays-Bas
Espagne	Pologne
Estonie	Portugal
États-Unis	République slovaque
Finlande	République tchèque
France	Royaume-Uni
Grèce	Slovénie
Hongrie	Suède
Irlande	Suisse
Islande	Turquie
Israël	

■ Pays et économies partenaires de l'enquête PISA 2015

Albanie	Lituanie
Algérie	Macao (Chine)
Argentine	Malaisie
Brésil	Malte
Bulgarie	Moldavie
Chypre ¹	Monténégro
Colombie	P-S-J-G (Chine)*
Costa Rica	Pérou
Croatie	Qatar
Émirats arabes unis	République dominicaine
Ex-République yougoslave de Macédoine	Roumanie
Fédération de Russie	Singapour
Géorgie	Taipei chinois
Hong-Kong (Chine)	Thaïlande
Indonésie	Trinité-et-Tobago
Jordanie	Tunisie
Kazakhstan	Uruguay
Kosovo	Viet Nam
Liban	

■ Pays et économies partenaires dans les enquêtes PISA précédentes

Azerbaïdjan
Himachal Pradesh (Inde)
Kirghizistan
Liechtenstein
Maurice
Miranda-Venezuela
Panama
Serbie
Tamil Nadu (Inde)

* L'entité P-S-J-G (Chine) désigne les quatre provinces chinoises participant à l'enquête PISA : Pékin, Shanghai, Jiangsu, Guangdong.

1. Note de la Turquie : les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

QUELS SONT LES PAYS ET ÉCONOMIES PARTICIPANT À L'ÉVALUATION PISA ?

L'enquête PISA sert désormais d'instrument d'évaluation dans de nombreuses régions du monde. Ses épreuves ont été administrées dans 43 pays et économies lors de la première évaluation (32 en 2000 et 11 en 2002), dans 41 pays et économies lors de la deuxième évaluation (2003), dans 57 lors de la troisième évaluation (2006), 75 lors de la quatrième évaluation (65 en 2009 et 10 en 2010) et dans 65 pays lors de la cinquième évaluation. Au total, 72 pays et économies ont participé à l'évaluation PISA 2015.



Outre l'ensemble des pays de l'OCDE, l'enquête 2015 a été administrée dans les pays et économies suivants :

- **Asie méridionale et Asie du Sud-Est** : Pékin, Shanghai, Jiangsu et Guangdong (Chine), Hong-Kong (Chine), Indonésie, Macao (Chine), Malaisie, Singapour, Taipei chinois, Thaïlande et Viet Nam ;
- **Europe méditerranéenne, centrale et orientale, et Asie centrale** : Albanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kosovo, Liban, Lituanie, Malte, Moldavie, Monténégro et Roumanie ;
- **Moyen-Orient** : Émirats arabes unis, Jordanie et Qatar ;
- **Amérique centrale et Amérique du Sud** : Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay ;
- **Afrique** : Algérie et Tunisie.

QUE MESURE L'ÉPREUVE ?

À chaque édition de l'enquête PISA, un domaine est évalué en profondeur, les épreuves le concernant absorbant près de deux tiers du temps total des épreuves, tous domaines confondus. La culture scientifique a été déclarée domaine majeur d'évaluation en 2015, comme en 2006. La compréhension de l'écrit l'a été en 2000 et en 2009 ; et la culture mathématique en 2003 et en 2012. Cette alternance des trois domaines majeurs d'évaluation permet de réaliser une analyse approfondie de chacun d'entre eux tous les neuf ans et de rendre compte de leur évolution globale tous les trois ans.

Le Cadre d'évaluation et d'analyse de l'enquête PISA 2015 (OCDE, 2017a) définit et décrit de manière plus détaillée les domaines évalués dans l'enquête PISA 2015 :

- **La culture scientifique** est la capacité des individus à s'engager dans des questions et des idées en rapport avec la science en tant que citoyens réfléchis. Les individus cultivés sur le plan scientifique sont prêts à s'engager dans des raisonnements sensés à propos de la science et de la technologie, et doivent pour ce faire utiliser les compétences suivantes : expliquer des phénomènes de manière scientifique, évaluer et concevoir des investigations scientifiques, et interpréter des données et des faits de manière scientifique.
- **La compréhension de l'écrit** est la capacité des individus à comprendre l'écrit, c'est-à-dire non seulement comprendre et utiliser des textes écrits, mais aussi réfléchir à leur propos et s'y engager. Cette capacité devrait permettre à chacun de réaliser ses objectifs, de développer ses connaissances et son potentiel, et de prendre une part active dans la société.
- **La culture mathématique** est l'aptitude d'un individu à formuler, employer et interpréter les mathématiques dans un éventail de contextes, soit à se livrer à un raisonnement mathématique et à utiliser des concepts, procédures, faits et outils mathématiques pour décrire, expliquer et prévoir des phénomènes. Elle aide les individus à comprendre le rôle que les mathématiques jouent dans le monde et à se comporter en citoyens constructifs, engagés et réfléchis, c'est-à-dire à poser des jugements et à prendre des décisions en toute connaissance de cause.
- **La culture financière** est définie comme la connaissance et la compréhension de concepts financiers et de risques, et les compétences, la motivation et la confiance dans l'utilisation de ces connaissances et de cette compréhension afin de prendre des décisions dans toute une série de contextes, d'améliorer le bien-être financier des personnes et de la société et de favoriser la participation à la vie économique.
- **La culture de résolution collaborative de problèmes** est définie comme la capacité d'un individu à s'impliquer efficacement dans un processus à l'aide duquel au moins deux acteurs essaient de résoudre un problème en partageant la compréhension et l'effort nécessaires pour déterminer une solution et en mutualisant leurs connaissances, compétences et actions en vue de l'atteindre.

COMMENT LES ÉPREUVES PISA SONT-ELLES ADMINISTRÉES ?

En 2015, toutes les épreuves PISA ont pour la première fois été administrées sur ordinateur. Les épreuves papier-crayon ont été fournies aux pays qui avaient choisi de ne pas administrer les épreuves sur ordinateur, mais ces épreuves se limitaient à des items susceptibles de suivre l'évolution des tendances de la performance des élèves en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques. Les nouveaux items ont été conçus pour être exclusivement administrés sur ordinateur. Un essai de terrain a été effectué pour étudier l'effet du changement de mode d'administration de l'évaluation. Des données ont été recueillies et analysées pour établir l'équivalence entre les épreuves papier-crayon et les épreuves informatisées.



Encadré B. **Caractéristiques de l'enquête PISA 2015**

Le contenu

- Les sciences sont le domaine majeur d'évaluation de l'enquête PISA 2015, dont les domaines mineurs sont la compréhension de l'écrit, les mathématiques et la résolution collaborative de problèmes. Lors de l'enquête PISA 2015, il a également été proposé aux pays et économies d'évaluer la culture financière des élèves, à titre d'option.

Les élèves

- Au total, environ 540 000 élèves, représentatifs des quelque 29 millions d'élèves âgés de 15 ans scolarisés dans les 72 pays et économies participants, ont passé les épreuves PISA en 2015.

Les épreuves

- Chaque élève a répondu à des épreuves informatisées d'une durée totale de deux heures.
- Les épreuves PISA comportent des questions à choix multiple ainsi que des items qui demandent aux élèves de formuler leurs propres réponses. Les questions sont regroupées dans des unités qui décrivent une situation s'inspirant de la vie réelle. Au total, des items de sciences, de compréhension de l'écrit, de mathématiques et de résolution collaborative de problèmes, représentant environ 810 minutes de test, ont été créés, les élèves répondant à des épreuves constituées de différentes combinaisons de ces items.
- Les élèves ont aussi répondu à un questionnaire contextuel qui leur a pris 35 minutes. Le questionnaire visait à recueillir des informations sur les élèves eux-mêmes, leurs foyers et leurs expériences scolaires et d'apprentissage. Les chefs d'établissement ont quant à eux rempli un questionnaire à propos de leur système scolaire et de l'environnement d'apprentissage dans leur établissement. Afin d'élargir la base d'informations, certains pays et économies ont décidé de demander aux enseignants de remplir un questionnaire à leur intention. C'est la première fois qu'il a été proposé aux pays et économies participant à l'enquête PISA d'administrer ce questionnaire aux enseignants à titre d'option. Dans certains pays et économies, un questionnaire, également proposé à titre d'option, a été distribué aux parents d'élèves pour recueillir des informations sur la façon dont ils perçoivent l'établissement de leur enfant et s'y engagent, dont ils soutiennent leur enfant dans son apprentissage à la maison et dont ils perçoivent ses aspirations professionnelles, en particulier en sciences. Les pays et économies avaient également la possibilité d'administrer deux autres questionnaires facultatifs aux élèves : l'un sur la mesure dans laquelle ils sont familiarisés avec les technologies de l'information et de la communication (TIC), et les utilisent ; et le second, sur leur parcours scolaire jusqu'au moment de l'évaluation, y compris les interruptions de ce dernier, ainsi que sur la question de savoir s'ils se préparent à l'exercice d'une profession et, dans l'affirmative, de quelle façon.

Les épreuves informatisées de 2015 représentent deux heures de test par élève. Chaque élève a été soumis à des épreuves constituées de quatre blocs d'items de 30 minutes chacun. Pour suivre l'évolution des tendances, six blocs ont été repris en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques. En sciences, le domaine majeur d'évaluation, six blocs d'items supplémentaires ont été créés pour rendre compte des nouvelles caractéristiques du cadre d'évaluation de 2015. De plus, trois blocs d'items ont été élaborés en résolution collaborative de problèmes pour les pays ayant décidé d'administrer ces épreuves. Au total, 66 carnets de test ont été constitués. Les élèves ont répondu à des épreuves de sciences (constituées d'un bloc d'items d'ancrage et d'un bloc de nouveaux items) pendant une heure, puis à des épreuves d'une heure dans un ou deux des autres domaines – en compréhension de l'écrit, en mathématiques ou en résolution collaborative de problèmes. Par ailleurs, 36 carnets de test ont été élaborés pour les pays et économies ayant choisi de ne pas administrer les épreuves de résolution collaborative de problèmes.

Les pays ayant décidé d'administrer les épreuves papier-crayon lors de la campagne définitive ont évalué la performance de leurs élèves sur la base de 30 carnets de test constitués d'items d'ancrage dans deux des trois domaines principaux de l'enquête PISA.

Chaque carnet de test a été soumis à un nombre suffisant d'élèves pour que le niveau de compétence des élèves puisse être estimé sur la base de tous les items dans chaque pays et économie, et dans les sous-groupes pertinents d'élèves au sein des pays et économies (par exemple, les garçons et les filles, ou les élèves issus de milieux socio-économiques différents).



L'évaluation de la culture financière a été proposée comme option dans le cadre de l'évaluation PISA de 2015 sur la base du même cadre que celui qui avait été élaboré pour l'évaluation PISA de 2012. L'évaluation de la culture financière aurait une heure et comprenait deux groupes d'épreuves distribuées dans un sous-échantillon d'élèves en combinaison avec les évaluations en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques.

Pour recueillir des informations contextuelles, l'enquête PISA 2015 demandait aux élèves et aux chefs d'établissement de répondre à des questionnaires. Il fallait environ 35 minutes pour répondre au questionnaire « Élève » et 45 minutes pour répondre au questionnaire « Établissement ». Les réponses aux questionnaires ont été analysées avec les résultats aux épreuves pour décrire la performance des élèves, des établissements et des systèmes de manière plus nuancée et dans une perspective plus large. Le Cadre d'évaluation et d'analyse de l'enquête PISA 2015 (OCDE, 2017a) présente le cadre conceptuel des questionnaires de manière plus détaillée. Les questionnaires administrés depuis le début de l'enquête PISA peuvent être consultés sur le site Internet de l'enquête PISA www.pisa.oecd.org.

Les questionnaires visent à recueillir des informations sur :

- les élèves et leur milieu familial, notamment leur capital économique, social et culturel ;
- divers aspects de la vie des élèves, notamment leur attitude à l'égard de l'apprentissage, leurs habitudes et leur mode de vie à l'école et ailleurs, et leur environnement familial ;
- des aspects des établissements d'enseignement, tels que la qualité de leurs ressources humaines et matérielles, leur mode de gestion et de financement (public ou privé), leurs processus de prise de décisions, le recrutement du personnel enseignant, les contenus privilégiés dans les programmes scolaires et les activités extrascolaires proposées ;
- le cadre d'enseignement, notamment la structure et le type des établissements, la taille des classes, le climat dans l'établissement et en classe, et les activités de sciences en classe ;
- divers aspects relatifs à l'apprentissage, notamment l'intérêt des élèves, leur motivation et leur engagement.

Quatre questionnaires supplémentaires sont proposés à titre d'option :

- **un questionnaire sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)** est destiné à recueillir des données sur l'accès des élèves aux TIC et l'usage qu'ils en font, leur capacité à effectuer des tâches sur ordinateur et leurs attitudes à l'égard de l'informatique ;
- **un questionnaire sur le parcours éducatif** qui collecte des informations additionnelles sur les interruptions de la scolarité des élèves, la préparation de leur future carrière professionnelle et le soutien à l'apprentissage des langues ;
- **un questionnaire « Parents »** visant à recueillir des informations sur la façon dont ils perçoivent l'établissement de leur enfant et s'y engagent, dont ils soutiennent leur enfant dans son apprentissage à la maison et dont ils perçoivent ses ambitions professionnelles, ainsi que sur leur statut au regard de l'immigration (immigré/autochtone) ;
- **un questionnaire « Enseignant »**, une nouveauté dans l'enquête PISA 2015, aidera à situer les résultats des élèves dans leur contexte. En outre, un questionnaire parallèle demande aux professeurs de sciences de décrire leurs pratiques pédagogiques en se concentrant sur les activités d'enseignement et d'apprentissage dirigées par l'enseignant pendant les cours de sciences ainsi que sur une série d'activités fondées sur l'investigation. Le questionnaire « Enseignants » destiné aux professeurs de sciences leur demande également de fournir des renseignements sur le contenu du programme de sciences dans leur établissement et sur la façon dont celui-ci est communiqué aux parents.

Les informations contextuelles recueillies via les questionnaires « Élève » et « Établissement », et via les questionnaires facultatifs, sont complétées par des données relatives aux systèmes d'éducation. Des indicateurs décrivant la structure générale des systèmes d'éducation (par exemple, les coûts, la stratification, les évaluations et les examens, les évaluations du personnel enseignant et des chefs d'établissement, le temps d'instruction, le salaire des enseignants, le temps réel d'enseignement et la formation des enseignants) sont régulièrement élaborés et produits par l'OCDE (voir, par exemple, le rapport annuel de l'OCDE, *Regards sur l'éducation*). Ces données sont tirées des éditions de 2014, 2015 et 2016 de *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2014, 2015 et 2016) pour les pays qui participent à la collecte annuelle de données de l'OCDE qui est administrée au travers du réseau INES. Dans les autres pays et économies, une enquête spéciale a été menée à l'échelle des systèmes en collaboration avec les membres du Comité directeur PISA et des Directeurs nationaux de projet.



QUI SONT LES ÉLÈVES PISA ?

Souvent, les années d'études ne sont pas des indicateurs probants du stade de développement cognitif des élèves, car la nature et la portée des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, l'âge de début de la scolarité obligatoire, la structure institutionnelle de l'éducation et la fréquence du redoublement varient entre les pays. L'enquête PISA cible les élèves d'un âge donné pour mieux comparer leurs performances au niveau international. Les élèves PISA sont ceux qui avaient entre 15 ans et 3 mois révolus et 16 ans et 2 mois révolus au moment de l'évaluation, et avaient derrière eux au moins 6 ans de scolarité obligatoire, quel que soit leur mode de scolarisation (à temps plein ou à temps partiel), leur filière d'enseignement (générale ou professionnelle) ou le type de leur établissement (établissement privé, public ou étranger). (Voir la définition opérationnelle de cette population cible à l'annexe A2.) L'application de ce critère d'âge dans tous les pays et lors de tous les cycles d'évaluation permet de suivre d'une manière cohérente les connaissances et compétences des élèves nés la même année qui sont encore scolarisés à l'âge de 15 ans, en dépit de la diversité de leur historique d'apprentissage à l'intérieur et à l'extérieur du cadre scolaire.

Des normes techniques strictes sont appliquées pour définir la population cible de l'enquête PISA ainsi que le profil des élèves à exclure (voir l'annexe A2). Le taux global d'exclusion de la population cible doit rester inférieur à 5 % dans un pays pour que le score national moyen ne puisse, selon toute vraisemblance, être biaisé de plus de 5 points à la hausse ou à la baisse, soit une variation de l'ordre de 2 erreurs-types d'échantillonnage. Il est possible d'exclure de la population cible soit des établissements, soit des élèves au sein des établissements (voir les tableaux A2.1 et 2 à l'annexe A2).

Les normes PISA prévoient divers motifs d'exclusion d'élèves ou d'établissements. Des établissements peuvent être exclus parce qu'ils sont très petits, qu'ils sont situés dans des régions reculées et donc difficilement accessibles, ou qu'ils ne se prêtent pas à l'administration des épreuves pour des raisons organisationnelles ou opérationnelles. Quant aux élèves, ils peuvent être exclus s'ils sont atteints d'un handicap intellectuel ou s'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue de l'évaluation.

Le pourcentage d'établissements exclus est inférieur à 1 % dans 30 des 72 pays et économies qui ont participé à l'évaluation PISA 2015, et est partout inférieur ou égal à 4.1 %. Les taux d'exclusion augmentent légèrement lorsque les élèves exclus sur la base des critères internationaux d'exclusion sont pris en considération. Le taux global d'exclusion reste toutefois inférieur à 2 % dans 29 pays et économies participants, à 5 % dans 60 pays participants, et à 7 % dans tous les pays participants, sauf au Luxembourg et au Royaume-Uni (avec tous deux des taux de 8.2 %) et au Canada (7.5 %). Le pourcentage d'établissements exclus est inférieur à 1 % dans 13 pays de l'OCDE sur 35, est inférieur à 2 % dans 7 pays de l'OCDE et à 5 % dans 25 pays de l'OCDE. Pour plus de précisions sur les restrictions du taux d'exclusion des établissements et des élèves lors de l'évaluation PISA 2015, voir l'annexe A2.

QUELS TYPES DE RÉSULTATS L'ENQUÊTE PISA FOURNIT-ELLE ?

Combinées avec les informations recueillies dans les épreuves et les divers questionnaires, l'enquête PISA génère trois grands types de résultats :

- des indicateurs de base dressant le profil des connaissances et compétences des élèves ;
- des indicateurs dérivés des questionnaires montrant comment ce profil est lié à diverses variables démographiques, sociales, économiques et scolaires ;
- des indicateurs sur les tendances montrant l'évolution de la performance des élèves et de la répartition des élèves entre les niveaux de compétence, ainsi que l'évolution des relations entre ces résultats et des variables contextuelles spécifiques aux élèves, aux établissements et aux systèmes.

OÙ TROUVER LES RÉSULTATS ?

Le présent volume est le dernier des cinq volumes consacrés à la présentation des résultats de l'enquête PISA 2015. Il décrit et contextualise les résultats de l'évaluation 2015 de la résolution collaborative de problèmes. Le volume commence par une explication de la manière dont PISA évalue la résolution collaborative des problèmes. Il fournit ensuite une comparaison internationale de la performance des élèves en résolution collaborative de problèmes et examine comment différents facteurs démographiques sont reliés à la performance. Les attitudes à l'égard de la collaboration sont ensuite abordées et suivies par une analyse des activités des élèves et des pratiques des établissements scolaires liées aux compétences de collaboration et aux attitudes à l'égard de celle-ci. Le volume s'achève en examinant



si des environnements collaboratifs dans les établissements, à la maison et au sein de la communauté sont associés aux compétences de collaboration et aux attitudes à l'égard de celle-ci.

Les quatre autres volumes couvrent les thèmes suivants :

- *Volume I : L'excellence et l'équité dans l'éducation* fournit une analyse détaillée de la performance des élèves en science et décrit l'évolution de la performance par rapport aux évaluations PISA précédentes. Cette publication analyse aussi l'engagement et les attitudes des élèves à l'égard de la science, et notamment leurs aspirations à exercer une profession scientifique. Un aperçu de la performance des élèves en lecture et en mathématique est également fourni en 2015, conjointement à une description de l'évolution de cette performance dans ces disciplines par rapport aux évaluations PISA précédentes. Le volume définit et discute l'équité dans l'éducation, en se concentrant particulièrement sur la façon dont le statut socio-économique et le statut au regard de l'immigration sont liés à la performance des élèves dans l'évaluation PISA et à leurs attitudes envers la science.
- *Volume II : Politiques et pratiques pour des établissements performants* examine la relation entre la performance des élèves et diverses caractéristiques des établissements d'enseignement et des systèmes d'éducation. Le volume se concentre en premier lieu sur la culture scientifique ; il décrit les ressources des établissements investies dans les disciplines scientifiques et la manière dont ces disciplines sont enseignées. Il analyse également la corrélation entre ces deux aspects et la performance des élèves en sciences, leurs convictions épistémiques ainsi que leurs aspirations à exercer une profession scientifique. Ce volume examine ensuite les établissements et les systèmes d'éducation ainsi que leur lien avec les résultats de l'éducation en général. Il aborde ainsi les environnements d'apprentissage au sein des établissements, la gouvernance des établissements, la sélection et le regroupement des élèves, ainsi que les ressources humaines, financières, pédagogiques et temporelles allouées à l'éducation. L'évolution de ces indicateurs entre 2006 et 2015 est analysée dans tous les cas où l'on dispose de données comparables.
- *Volume III : Le bien-être des élèves* décrit les modes de vie et d'apprentissage des élèves. Ce volume analyse un large éventail d'indicateurs qui, conjointement, dépeignent les environnements scolaires et personnels des élèves de 15 ans, la manière dont ils communiquent avec leur famille et leurs amis, leur utilisation d'Internet et la fréquence à laquelle ils l'utilisent, leurs activités physiques et leurs habitudes alimentaires, leurs aspirations académiques, leur motivation à l'égard du travail scolaire et leur satisfaction à l'égard de la vie en général.
- *Volume IV : Culture financière des élèves* analyse comment les élèves de 15 ans comprennent les questions financières dans les 15 pays et économies ayant participé à cette évaluation optionnelle. Ce volume étudie l'association entre la culture financière des élèves de 15 ans et leurs compétences en sciences, compréhension de l'écrit et mathématiques, leur profil socioéconomique, et leurs expériences passées de l'argent. Ce volume fournit également un aperçu de l'éducation financière dans les établissements des pays et économies participants, ainsi que des études de cas.

Les volumes I et II ont été publiés en décembre 2016 ; le volume III en avril 2017 ; et le volume IV en mai 2017.

Les cadres pour l'évaluation 2015 des sciences, de la compréhension de l'écrit, des mathématiques, de la culture financière et de la résolution collaborative de problèmes sont décrits dans le *Cadre d'évaluation et d'analyse du cycle PISA 2015* (OCDE, 2017a).

Les annexes techniques, en fin de ce volume, décrivent la façon dont les indices des questionnaires ont été élaborés et expliquent l'échantillonnage, les procédures d'assurance qualité, la fiabilité du codage et le processus d'élaboration des instruments d'évaluation. De nombreux aspects évoqués dans les annexes techniques sont décrits de façon plus détaillée dans le *Rapport technique de l'évaluation PISA 2015* (OCDE, 2017b).

Une sélection des tableaux de données cités dans les analyses figure dans l'annexe B1, à la fin de chaque volume, et une sélection de tableaux de données supplémentaires est disponible en ligne (<http://www.oecd.org/pisa/>). Un Guide du lecteur est fourni dans chaque volume pour faciliter l'interprétation des tableaux et des graphiques présentés dans le rapport. Les données de régions des pays participants sont fournies dans l'annexe B2.



Notes

1. Les épreuves papier-crayon ont été utilisées dans 15 pays et économies – l’Albanie, l’Algérie, l’ancienne République yougoslave de Macédoine, l’Argentine, la Géorgie, l’Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kosovo, le Liban, Malte, la Moldavie, la Roumanie, Trinité-et-Tobago et le Viet Nam – ainsi qu’à Porto Rico, un territoire non incorporé des États-Unis.
2. L’évaluation de la résolution collaborative de problèmes n’a pas été menée dans les pays ou économies ayant opté pour les épreuves papier-crayon de l’enquête PISA 2015, ni en Irlande, en Pologne, au Qatar, en République dominicaine et en Suisse.
3. L’évaluation de la culture financière a été menée en Australie, en Belgique (Communauté flamande uniquement), au Brésil, dans sept provinces du Canada, au Chili, en Espagne, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en Italie, en Lituanie, aux Pays-Bas, à Pékin-Shanghai-Jiangsu-Guangdong (Chine), au Pérou, en Pologne et en République slovaque.

Références

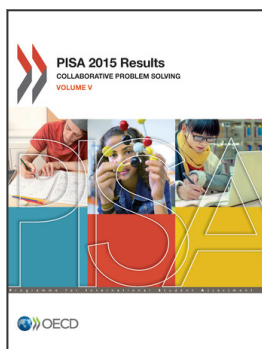
OCDE (2017a), *Cadre d’évaluation et d’analyse de l’enquête PISA 2015 : Compétences en sciences, en compréhension de l’écrit, en mathématiques et en matières financières*, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264259478-fr>.

OCDE (2017b), *Rapport technique de l’évaluation de 2015*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2016), *Regards sur l’éducation 2016 : Les indicateurs de l’OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>.

OCDE (2015), *Regards sur l’éducation 2015 : Les indicateurs de l’OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr>.

OCDE (2014), *Regards sur l’éducation 2014 : Les indicateurs de l’OCDE*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.



Extrait de :

PISA 2015 Results (Volume V) Collaborative Problem Solving

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264285521-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Qu'est-ce que l'enquête PISA ? », dans *PISA 2015 Results (Volume V) : Collaborative Problem Solving*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264305199-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.